

Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le 11 janvier 2016 à la salle municipale de Saint-Joseph-de-Mékinac située au 258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Mékinac, Trois-Rives.

Sont présents : M. Lucien Mongrain, maire
M. Godfrey Plachta, conseiller siège numéro 1
M^{me} Hélène Bellemare, conseillère siège numéro 2
M^{me} Caroline Naud, conseillère siège numéro 3
M^{me} Lise Roy Guillemette, conseillère siège numéro 4
M^{me} Ninon Fortier, conseillère siège numéro 5
M. Jean-Paul Rheault, conseiller siège numéro 6

Les membres présents forment le quorum.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 30 par Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives. Nicole Léveillé, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

16-01-01 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Ninon Fortier et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec la mention que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

16-01-02 Approbation du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2015

Il est proposé par Ninon Fortier, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, d'approuver le procès-verbal de la séance du 7 décembre 2015, tel que rédigé.

16-01-03 Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2015

Il est proposé par Hélène Bellemare, appuyée par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, d'approuver le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2015, tel que rédigé.

16-01-04 Indemnité autorisée pour l'utilisation du véhicule automobile des élus en 2016

Considérant que l'article 11 du règlement décrétant la rémunération, l'allocation et le remboursement des dépenses des élus municipaux prévoit que l'indemnité autorisée pour l'utilisation du véhicule automobile des élus doit être fixée par résolution annuellement, à la séance de janvier;

En conséquence, il est proposé par Hélène Bellemare, appuyée par Jean-Paul Rheault et unanimement résolu, que cette indemnité soit fixée à 0,48 \$ du kilomètre pour l'année 2016. Les frais de stationnement et de péage supportés par l' élu pourront également lui être remboursés.

16-01-05 **Indemnité autorisée pour l'utilisation du véhicule automobile des employés en 2016**

Sur la proposition de Godfrey Plachta, appuyée par Ninon Fortier il est unanimement résolu, que l'indemnité autorisée pour l'utilisation du véhicule automobile des employés municipaux dans l'accomplissement de leurs fonctions soit fixée à 0,48 \$ du kilomètre. Les frais de stationnement et de péage supportés par l'employé pourront également lui être remboursés.

16-01-06 **Nomination du président du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la municipalité de Trois-Rives**

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Ninon Fortier il est unanimement résolu, de nommer Godfrey Plachta président du CCU de Trois-Rives, pour l'année 2016.

16-01-07 **Société canadienne du cancer – Demande de partenariat**

Considérant la demande de Carole Hubert Ruel, responsable du comité commandite de la Société canadienne du cancer du *Relais pour la vie de Hérouxville*, visant à amasser des fonds pour couvrir certains frais dont la nourriture offerte aux bénévoles et participants lors de la marche qui aura lieu le 27 février prochain;

Considérant la sollicitation d'aide financière de Marie-France Piché, participante à cette marche;

Considérant que l'objectif de cette sixième édition de l'activité est de recueillir des fonds pour aider à vaincre le cancer;

En conséquence, il est proposé par Hélène Bellemare, appuyée par Godfrey Plachta et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives accepte ce partenariat en versant à la Société canadienne du cancer 50 \$ pour les besoins des bénévoles et 50 \$ en guise d'encouragement à madame Piché qui soutient cette cause.

16-01-08 **Entente intermunicipale pour l'application des règlements d'urbanisme**

Considérant qu'en décembre dernier, par sa résolution numéro 15-12-173, le conseil municipal de Trois-Rives approuvait le budget 2016 de l'entente intermunicipale pour l'application de la réglementation d'urbanisme et celle relative à l'environnement soumis par la MRC de Mékinac, à raison de 45 \$ par heure de service, et acceptait l'horaire de l'inspecteur proposé;

Considérant qu'un autre budget avait aussi été présenté pour ce même service, à raison de 42 \$ de l'heure, auxquels seraient ajoutés les frais de déplacement et de repas encourus pour chacune des municipalités adhérentes à l'entente;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Ninon Fortier et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives annule sa

résolution 15-12-173 et adopte plutôt la deuxième version du budget 2016 décrite ci-dessus, sans changement à l'horaire de l'inspecteur.

16-01-09 **Festi-volant de Grandes-Piles – Nomination de représentants pour l'édition 2016**

Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu, de nommer Godfrey Plachta, conseiller municipal et Fabrice Brière, comme représentants officiels de la municipalité de Trois-Rives, dans le cadre de la compétition de cerfs-volants « Rokkakus » qui se tiendra à Grandes-Piles les 30 et 31 janvier 2016.

16-01-10 **Octroi du contrat d'enlèvement des ordures 2016 -2017 -2018–
Lacs aux Loutres, du Missionnaire, Dumont et Mékinac**

Sur la proposition de Godfrey Plachta, appuyée par Ninon Fortier il est unanimement résolu, que le contrat d'enlèvement des ordures pour les secteurs des Lacs aux Loutres, du Missionnaire, Dumont et Mékinac, soit octroyé à Grégoire Richard, au montant de 12 000 \$ par année, pour 2016, 2017 et 2018.

Il est également résolu d'autoriser le maire et la directrice générale à signer ce contrat, pour et au nom de la municipalité.

Correspondance

Les lettres suivantes ont été portées à l'attention du conseil savoir :

- De Carl Bélanger, directeur à la Direction de la Mauricie-Centre-du-Québec du ministère des Transports, qui nous transmet la dernière mise à jour du décret des routes publiée à la Gazette officielle du Québec le 11 août 2015, concernant l'abandon de gestion de l'ancienne emprise de la route 155.
- De Marc-André Leblanc, directeur du Service des programmes fiscaux à la Direction générale des finances municipales du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, qui nous fait part du nouveau programme d'aide aux personnes âgées pour le paiement des taxes municipales.

Il fait mention des informations qui devront apparaître sur le compte de taxes et nous fait part du montant attribué à notre municipalité comme aide à l'implantation du programme soit 500 \$.

- De Diane Moody, présidente de la Coopérative de solidarité de Mékinac, qui nous fait part du résultat de la rencontre entre la Coopérative et ses créanciers, qui a résulté en un plan de redressement comportant 13 conditions dont la confirmation d'une subvention de 25 000 \$ par année, pour un minimum de 3 ans.

Elle dit qu'il apparaît à la Coopérative que faire appel à la municipalité de Trois-Rives est la seule option possible pour satisfaire à cette condition.

Elle demande donc, au nom de la Coopérative, que la municipalité prenne cet engagement, compte tenu du service essentiel offert par la Coopérative à la population de Trois-Rives, particulièrement pour le secteur de Saint-Joseph-de-Mékinac et des lacs environnants.

16-01-11

Dépôt de la correspondance

Sur la proposition Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu, d'autoriser le dépôt de la correspondance.

Rapport de dépenses

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées selon l'article 5 du règlement 07-09 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, totalisant 18 203,92 \$ dont voici le détail :

Fin décembre 2015

Salaire administration	Sem. du 29 nov., du 6, 13 et 20 déc.	4 543,76
Salaire conciergerie	Sem. du 29 nov., du 6, 13, 20 et 27 déc.	836,46
Maison des Familles	Aide financière « Boîte à cadeaux »	100,00
Monique Bernier	Remboursement achat de 3 cartes cadeaux reconnaissance à 2 élus (20 ans de service) et inspecteur municipal	200,00
PF Résolu Canada inc	Remboursement taxes	
	Mise à jour évaluateur	308,02
Groupe CLR	Temps d'onde radio	17,25

Début janvier 2016

Ministre du Revenu	Retenues et cotisations provinciales	8 079,99
Receveur Général	Retenues et cotisations fédérales 3 mois RP0001	2 592,52
Receveur Général	Retenues et cotisations fédérales 3 mois RP0002	188,28
Télébec Ltée	Service téléphonique	105,06
Télus Mobilité	Téléphone cellulaire	23,92
Croix bleue Médavie	Assurances collectives	894,44
Télécommunications Xittel	Service téléphonique	32,86
Xerox Canada Ltée	Photocopies	48,13
G. Robitaille	Remboursement taxes	
	Mise à jour évaluateur	114,41
A. Nadeau	Remboursement taxes	
	Mise à jour évaluateur	108,43
SIM-NAT	Remboursement taxes	
	Mise à jour évaluateur	10,39

16-01-12

Approbation de la liste des comptes à payer

Sur la proposition de Ninon Fortier, appuyée par Jean-Paul Rheault il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives approuve la liste des comptes à payer au 11 janvier 2016 totalisant 52 404,05 \$

Lucien Mongrain	Rémunération et allocation	1 020,40
Godfrey Plachta	Rémunération et allocation	347,36
Hélène Bellemare	Rémunération et allocation	347,36
Caroline Naud	Rémunération et allocation	347,36
Lise Roy Guillemette	Rémunération et allocation	347,36
Ninon Fortier	Rémunération et allocation	347,36
Jean-Paul Rheault	Rémunération et allocation	347,36
Appartenance Mauricie	10 calendriers historiques	100,00
Association québ. d'urbanisme	Adhésion 2016	158,67
PG Solutions	Contrat soutien et entretien logiciel	4150,60
Soc. Expl. Nord-Joli inc	Location terrain éco-centre et sable	3000,00
Québec Municipal	Adhésion 2016 internet	160,96
Corp. Transport adapté Mékinac	Contribution 2016	1296,77
Régie incendie Vallée St-Maurice	Quote-part 1 ^{er} vers 2016, service de premiers répondants et sécurité civile	21 635,47
Croix-Rouge division du Québec	Contribution 2016	150,00
MRC de Mékinac	Enfouissement Régie novembre et vidange boues de fosses septiques	7 280,41
Mach. W. St-Arnault & fils	Transport et mise en place de concassé sur chemins des lacs Mékinac et Missionnaire	3 475,12
Les Fleurs de Loucyann	Hommage à 2 élus pour 20 ans de service	57,49
Société canadienne du cancer	Don en guise de condoléances	60,00
Petite caisse	Buffet budget, gâteau, poste et cartes	103,45
Service Cité-Propre	Location conteneurs Lac aux Sleighs, collecte et transport ordures décembre et conteneur lac Thom 2 mois	6 535,70
Mach. W. St-Arnault & fils	Pousser débris Lac Mékinac	137,97
Service Cité-Propre	Levée supplémentaire conteneur Club Hosanna	23,59
Coopérative solidarité Mékinac	Divers et produits d'entretien	65,40
Hydro-Québec	Électricité garage, patinoire, éclairage public	907,89
Paiements pré-autorisés		
SSQ Groupe Financier	Cotisations régime retraite décembre	417,56
Xerox Canada Ltée	Location photocopieur 3 mois	631,85

16-01-13

Demande aux compagnies responsables des opérations forestières à Saint-Joseph-de-Mékinac

Considérant que des coupes forestières sont en voie de réalisation dans le secteur de Saint-Joseph-se-Mékinac;

Considérant que la circulation de véhicules lourds, près des résidences, risque d'entraver la qualité de vie des citoyens, principalement par l'utilisation de freins « Jacob » et l'excès de vitesse;

Considérant qu'un bon partage de la route est souhaitable entre tous les usagers;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, de demander aux compagnies responsables des opérations forestières de sensibiliser leurs camionneurs sur ces points.

Clôture de la séance

16-01-14

Il est proposé par Ninon Fortier, appuyée par Hélène Bellemare et unanimement résolu, d'autoriser la levée de l'assemblée.